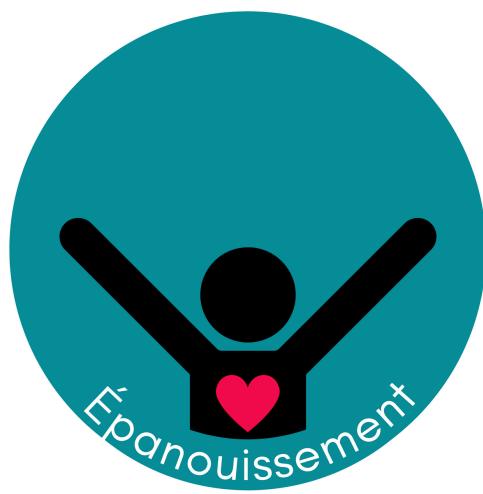


Régime pédagogique au primaire (cycle M-2)

Plan de communication



VERSION ÉBAUCHE

MEDPE

28 août 2024

Régime pédagogique au primaire

Pour atteindre les visées du Profil de sortie d'un élève du système scolaire acadien et francophone du Nouveau-Brunswick (vivre une vie équilibrée, vivre une citoyenneté engagée et éthique, avoir le désir d'apprendre tout au long de sa vie), il est essentiel que l'épanouissement de l'élève soit au cœur de la démarche éducative.

Pourquoi un régime pédagogique?

Un régime pédagogique assure une éducation de qualité. Il organise le temps scolaire dans la semaine pour les apprentissages des savoirs en tenant compte du développement des compétences, ainsi que l'organisation des matières de base et d'éveil prescrites par cycle. De plus, il prévoit des plages horaires dédiées à l'éducation physique et à l'éducation artistique, tout en assurant du temps de récréation au quotidien.

La flexibilité, l'intention pédagogique et la transdisciplinarité sont essentielles pour assurer le développement des compétences socioaffectives, communicatives et cognitives dans divers contextes. Elles donnent la souplesse à la personne enseignante de choisir les modèles d'enseignement-**apprentissage** qui favorisent une expérience éducative enrichissante, innovante et personnalisée.

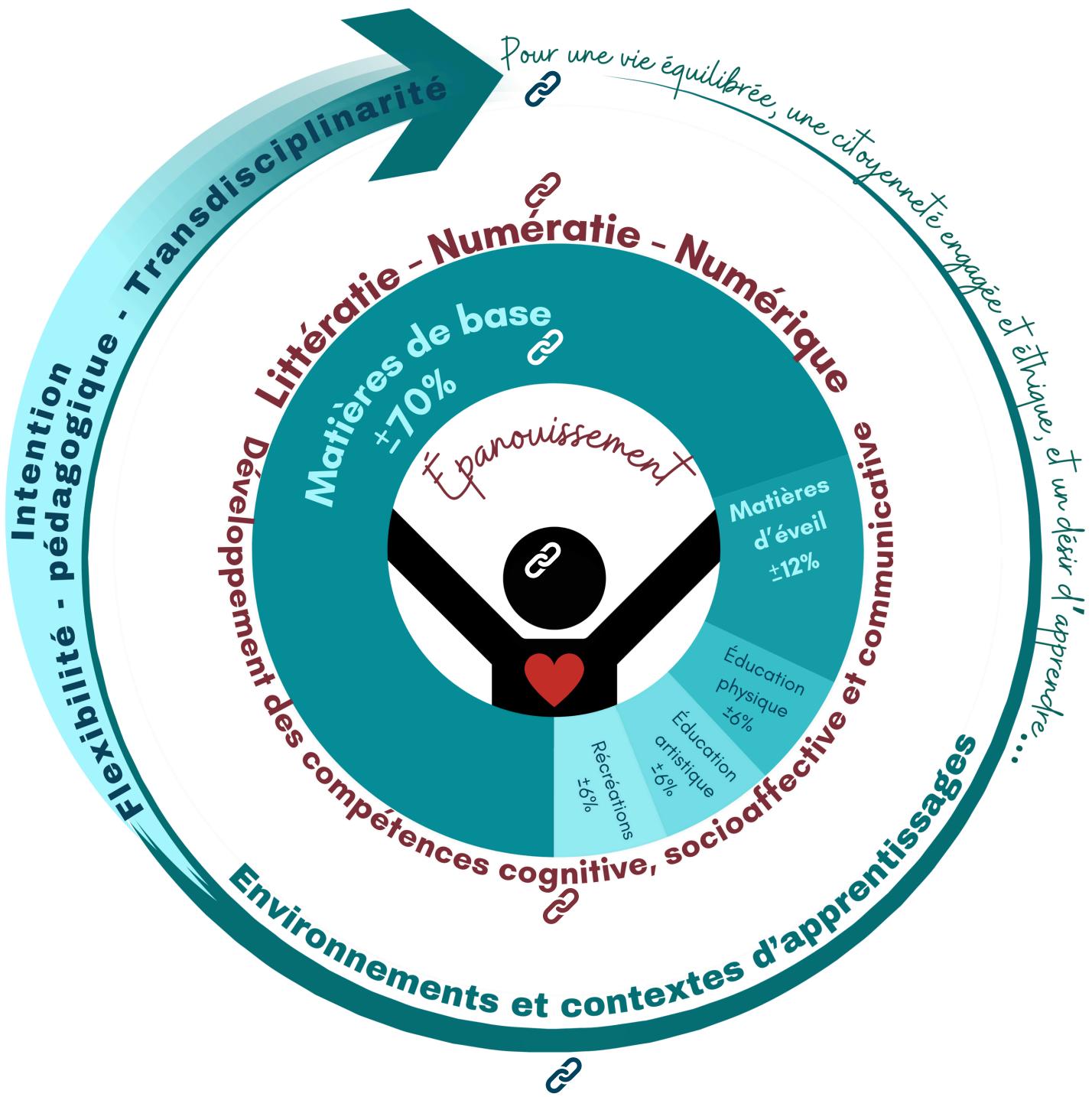
Les environnements d'apprentissage doivent soutenir les 4 principes (l'authenticité des apprentissages, l'évaluation en cours d'apprentissage, l'exploration dynamique et la profondeur des apprentissages) afin d'assurer des expériences d'apprentissages et de développement qui tiennent compte des forces, des intérêts des aspirations et de l'unicité de la personne apprenante.

La responsabilité d'accompagnement est partagée entre divers membres de la communauté apprenante, qui a comme objectif d'aider la personne apprenante à s'épanouir, à développer son autonomie et à être motivée à contribuer à l'amélioration de son propre monde ainsi que de celui qui l'entoure.

Modèle

Régime pédagogique au primaire

Cycle M-2



Explication

Régime pédagogique au primaire

Cycle M-2

- Au cycle M-2, il est important d'établir une fondation solide en communication orale, en lecture, en écriture et en mathématiques pour développer de bonnes bases en littératie et en numératie. Par conséquent, l'enseignement explicite du français et des mathématiques est central à ce cycle. Ces fondements servent de base aux autres matières et au développement de compétences à long terme.
- Les matières de base, soit le français représentant **environ 40%** du temps (600 à 650 minutes), et les mathématiques représentant **environ 30%** du temps (425 à 475 minutes), occupent une place prépondérante, totalisant ainsi environ 70% du temps, soulignant l'importance des connaissances et des compétences de base dès le jeune âge.
- Les matières d'éveil telles que la formation personnelle et sociale, les sciences humaines et les sciences et technologies représentent, quant à elles, **environ 12%** du temps (200 à 225 minutes).
- En somme, le temps consacré entre la personne enseignante et la personne apprenante équivaut à environ 82% du temps, visant à maximiser la flexibilité, l'intention pédagogique et la transdisciplinarité.
- Bien que moins prépondérantes en pourcentage, l'éducation physique, l'éducation artistique ainsi que la récréation, **chacune occupant environ 6% du temps** (soit entre 90 à 100 minutes), jouent un rôle significatif dans l'ensemble du régime pédagogique.

Interprétation

Régime pédagogique au primaire

Cycle M-2

Répartition du temps entre la personne enseignante et la personne apprenante

- Environ 82% du temps est consacré à l'interaction entre la personne enseignante et la personne apprenante, englobant les matières et les situations d'apprentissage qui permettent à cette dernière de démontrer ses connaissances et de développer ses compétences.
 - Les pourcentages et les durées en minutes définissent les moments d'apprentissage tout en offrant une souplesse dans la planification du temps d'apprentissage.

Enseignement spécialisé en éducation physique et en éducation artistique (musique et arts visuels)

- Le temps déterminé en éducation physique et en éducation artistique (arts visuels et musique) est motivé par son importance dans le développement global de l'enfant et est soutenu par les programmes d'études respectifs. Pour assurer la qualité, il est recommandé que ces cours soient dispensés par des personnes enseignantes spécialistes formées, bien que d'autres personnes enseignantes puissent les assurer au besoin.

Importance de la récréation

- Le temps alloué à la récréation est essentiel pour le bien-être physique et émotionnel des personnes apprenantes, en favorisant la socialisation spontanée et en soutenant un mélange approprié entre l'apprentissage formel et informel.

Projet d'expérimentation local

- Il est possible de proposer des projets d'expérimentation selon l'expertise locale au district scolaire.

Actualisation du régime

- Ce régime fera l'objet d'une actualisation, d'ici 5 ans, selon l'évolution du système éducatif francophone.